

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 7 juillet 2023

6 nouveaux lauréats pour l'appel à projets « France vue sur mer – sentier du littoral »

Vendredi 7 juillet 2023, à l'occasion de la Fête de la mer et des littoraux, le Cerema, en présence de Sophie Panonacle, présidente du Conseil National de la Mer et des Littoraux (CNML) et députée de la Gironde, a annoncé les 6 nouveaux lauréats de l'appel à projets « France vue sur mer – Sentier du littoral ».

Le **plan Destination France 2030** vise à transformer le secteur du tourisme en hissant la France comme première destination du tourisme durable en 2030.

L'**appel à projets « France vue sur mer – Sentier du littoral »** est l'une des mesures de ce plan confié au Cerema pour le compte du Secrétariat d'État chargé de la Mer et des ministères Écologie Énergie Territoires.

Il s'agit de permettre à chacun d'avoir un libre accès au littoral, de sillonner les côtes sur des cheminements exclusivement piétons et de profiter du panorama exceptionnel qu'offrent nos côtes et nos rivages.

Il vise à créer ou restaurer 1 000 km de sentiers du littoral sur les 7000 km existants.

Cette opération s'adresse aux collectivités et maîtres d'ouvrage publics qui souhaitent valoriser leurs sentiers côtiers sur leur territoire dans une approche respectueuse des sites et des paysages.

Engagé auprès des territoires, le **Cerema** analyse le projet du candidat en lien avec les services déconcentrés locaux (DDTM/Deal) et les responsables des ministères.

Il apporte son expertise technique en matière d'intégration des enjeux d'aménagement du territoire et d'impacts futurs du changement climatique sur le littoral, d'application des réglementations, d'approche multithématique des projets couplée à sa capacité à challenger des solutions sobres et résilientes.

Le dispositif d'aide porte sur le financement d'études pré-opérationnelle à des travaux, et/ou des travaux.

Depuis son lancement en 2021, près de **100 projets** d'aménagement ont déjà été financés ce qui représente près de **700 km de sentier réhabilités ou créés**.

Face à ce retour très positif des territoires, l'enveloppe initiale a été abondée de 15 millions d'euros pour la période 2022 - 2024 et le dispositif, ouvert jusqu'en décembre 2024, a été élargi au patrimoine maritime culturel et à la restauration écologique des milieux jouxtant le sentier du littoral.

Depuis avril 2022, 6 nouveaux lauréats de « France vue sur mer – Sentier du littoral » ont été sélectionnés pour bénéficier d'un soutien financier de leur projet.

- La commune de Logonna-Daoulas (Finistère - 29) pour son projet de « Procédure de modification de la servitude de passage des piétons le long du littoral »,
- La commune du Portel (Pas de Calais - 62) pour son projet de « Requalification et aménagement des accès à la mer, du sentier du littoral, intégrant la valorisation du patrimoine naturel et culturel »,
- Le conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques (64) pour son projet d'« Étude de redéfinition du tracé du sentier du littoral en Pyrénées-Atlantiques au regard des enjeux liés au recul du trait de côte »,
- Le département du Pas-de-Calais (62) pour son projet de « Réhabilitation de la continuité du sentier du littoral, entre Wimereux et Ambleteuse »,
- L'établissement public national du Mont Saint-Michel (Commune de Beauvoir - 50) : pour son projet de « Restauration de flore patrimoniale au pied du Mont Saint-Michel par rétablissement d'un cheminement et suppression d'un chemin sauvage ».
- Le projet d'Aytré, mis en valeur spécifiquement dans le cadre de la Fête de la mer et des littoraux, vise à assurer la continuité de 6 km de sentier du littoral au sud de La Rochelle, territoire durement impacté par la tempête Xynthia en 2010. Ces espaces sont riches d'une grande biodiversité et de variété de côtes : falaises, dunes, plages urbaines, zone ostréicole, ouvrages de protection réalisés après Xynthia. Il constitue la première brique opérationnelle d'un projet plus ambitieux de « parc littoral » concrétisé grâce à une gouvernance partenariale Etat/collectivités/Société civile construite depuis 12 ans

EN SAVOIR PLUS

Sur le dispositif « France vue sur mer – Sentier du littoral » :

- <https://www.cerema.fr/fr/france-vue-mer-sentier-littoral>

Sur les projets déjà financés par « France vue sur mer – Sentier du littoral » :

- <https://www.cerema.fr/fr/actualites/sentier-du-littoral-pres-100-projets-deja-finances-france>

A PROPOS DE NOUS



Le Cerema est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, premier établissement à pilotage partagé entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il est présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 26 implantations et ses 2 500 agents.

Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

CONTACT PRESSE

Cerema

Audrey Verdez

audrey.verdez@cerema.fr

06 62 85 84 50